



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 26 septembre 2022

Membres présents : Mme S. Malle, Mrs B. Martin, A. Béthuel, E. Delaunay, C. Racinne
Excusés : Mrs L.Benoit, G. Thiebot.

Etude des couvertures de clubs

- Situations du ressort de la Commission Départementale

Dossier GINGAST Thierry (2210309544)

Indépendant à compter du 1^{er} juillet 2022

Club quitté, US ST GUINOUX (D3) couvert jusqu'au 30 juin 2025.

Dossier ROCHELET Richard (2299771584)

Nouveau club : FC HTE BGNE ROMANTIQUE (D2) couvert à compter du 1^{er} juillet 2022

Club quitté : PORTES DU COUESNON FC, club radié.

- Situations du ressort de la Commission Régionale

Dossier LE MOUNIER Sébastien (2311116384)

Nouveau club : Cadets de BAINS SUR OUST (R1) couvert à compter du 1^{er} juillet 2022

Arbitre indépendant jusqu'au 1^{er} juillet 2022.

Dossier THELLIER Sébastien (1699601288)

Nouveau club : US GUIPRY MESSAC (R1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2022

Club quitté : A.S.L. ST JULIEN - District Côtes d'Armor.

Dossier CHARBONNIER Océane (2547613357)

Nouveau club : OC CESSON (R1), couvert à compter du 1^{er} juillet 2022

Club quitté : UNION SAINT ROMAIN - District Loir et Cher.

Dossier SOILIH Libanyou (3209619519)

Nouveau club : RC RANNEE LA GUERCHE (R2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2026

Club quitté : C.S. SERVONNAIS (R3) couvert jusqu'au 30 juin 2022.

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64



Dossier TOURNEMICHE Romain (2546367031)

Nouveau club : US ST GREGOIRE (R2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2022

Club quitté : R. C. VAL SUD TOURAINE - District Indre et Loire.

Dossier AMILCARO René (2210166071)

Nouveau club : US ST MALO (N2), couvert à compter du 1^{er} juillet 2026

Club quitté : CJF ST MALO (R3) couvert jusqu'au 30 juin 2025 - District 35

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté ensuite la liste des Clubs en infraction au 26 septembre 2022 et la liste des équipes bénéficiant d'un muté supplémentaire.

Le Président de séance
Bernard MARTIN